

**AIEM Centre d'accueil et
d'hébergement d'urgence**
ASSOCIATION D'INFORMATION ET D'ENTRAIDE MOSELLANE



Lieu d'intervention : 4 place sainte croix 57000 METZ

Personnes responsables du lieu :

- Elisabeth PARACHINI, Directrice
- Philippe MERFELD, Chef de service

Le CENTRE d'HEBERGEMENT d'URGENCE



Téléphone : 03 87 76 07 55

Courriel : parachini.e@association-aiem.fr

Horaires d'accueil : fonctionnement 24h/24h

Conditions d'accueil :

- Femmes avec ou sans enfants,
- orientées par un service d'accueil et d'orientation,
- orientées par le 115 (service intégré d'accueil et d'orientation)

Service apporté :

- Hébergement
- Accompagnement social
- Accompagnement spécialisé (programme de lutte contre les violences)



Le SERVICE d'ACCUEIL et d'ORIENTATION

Téléphone : 03 87 76 07 55

Courriel : sao@association-aiem.fr

Horaires d'accueil :

Conditions d'accueil :

- tout public sauf hommes seuls.
- Présentation spontanée,
- orientation par le 115,
- orientation par les hôpitaux, les médecins,
- orientation la police, les avocats,
- orientation les partenaires sociaux

Service apporté :

- Accueil généraliste et spécialisé femmes et familles victimes de violence
- Bilan diagnostic
- Orientation

AIEM
ASSOCIATION D'INFORMATION ET
D'ENTRAIDE MOSELLANE



Profil juridique

Association de droit local

Siège Social :

AIEM
10, rue Mazelle
57000 METZ

téléphone : 03 87 75 88 80
courriel : tournier.c@association-aiem.fr

Objectifs de l'association :

L'association a pour buts la prévention l'orientation, l'accueil et la réinsertion sociale des personnes et des familles en difficultés. Elle peut promouvoir, favoriser, créer tout service ou institution d'accueil, d'entraide, de formation, d'information, suivant les buts qu'elle poursuit et notamment la protection des femmes victimes de violences.

Les missions :

Accueillir, héberger, loger, accompagner pour permettre aux usagers de :

- retrouver une assise personnelle
- retrouver la confiance en soi
- redevenir un citoyen à part entière
- reconstituer, consolider ses liens sociaux et ses réseaux,
- intégrer le travail comme le socle de toute vie sociale.

Les actions :

- accueil, information, orientation
- hébergement d'urgence pour des femmes en centre d'hébergement collectif
- logement à partir de l'ensemble des dispositifs avec un accompagnement adapté
- accompagnement dans et vers le logement
- soutien et accompagnement des femmes victimes de violences
- prise en charge de la demande d'asile
- soutien au titre de la prévention des toxicomanies
- aide à la recherche d'emploi
- accompagnement de proximité